



Challenge Régional de Pétanque



À Barbezieux

Le 22 et 23 juin 2019

Quéitou qu'olé ?

Un Week end charentais, sportif et culturel

Un Week-end à la Carte...

L'URASCE Limousin Poitou-Charentes et l'ASCE 16

sont heureux de vous accueillir à Barbezieux
sur le site de Plaisance.

Vous aurez tout le loisir de participer au challenge sportif ou à la sortie accompagnateur puis de prolonger le week-end en notre compagnie pour d'autres activités.

Le Samedi 22 juin: Challenge Régional de Pétanque
ou Sortie accompagnateur
et/ou

Le Samedi soir : Soirée dansante Créole...
C'est la fête de la Musique
et/ou

Le Dimanche 23 juin matin : Pétanque à la mêlée
pour les mordus et animation autour de jeux oubliés



Pour vous accueillir : Le Site de Plaisance Boulodrome, salle des Alambics et hôtel à proximité

BOULODROME



terrains
et Salle des Alambics

Terrains de Pétanque

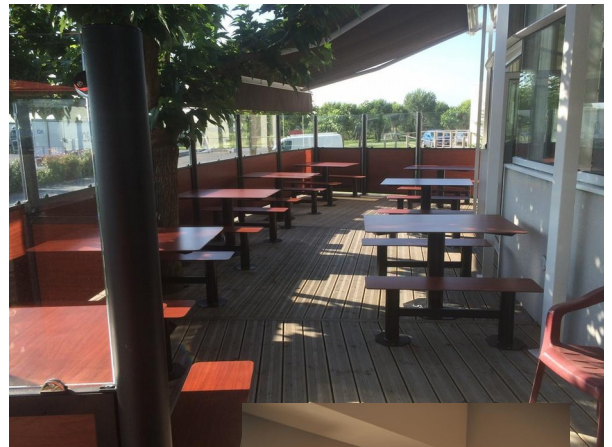


SALLE DES ALAMBICS



HEBERGEMENT

Hôtel à 5 minutes à pied de la salle et des terrains de pétanque



POUR VENIR :



Prendre la Nationale 10

Prendre la Sortie Barbezieux Centre

Le Logis de Plaisance - Plaisance – 16300 Barbezieux



LES ACTIVITÉS PRÉVUES

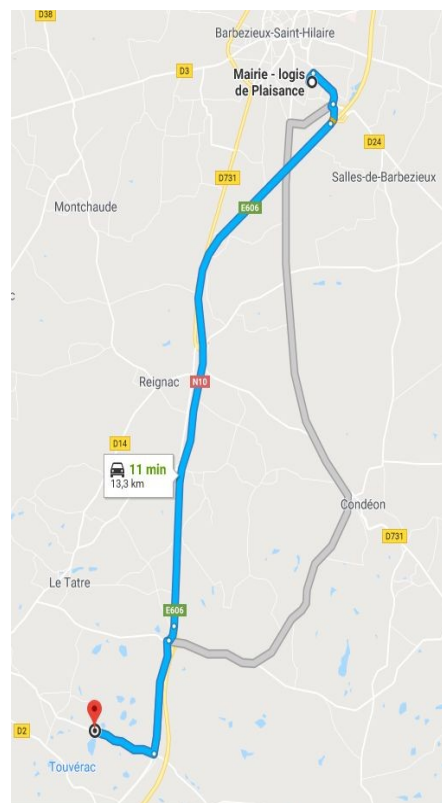
L'activité culturelle du samedi

« Balade des eaux de vie en terre charentaise »

Samedi matin : L'ASCE 16 vous emmène découvrir les étangs bleus de Touvérac, lieu de renaissance et de vie, où la nature a repris ces droits dans cette ancienne carrière de kaolin, réhabilitée et propriété du CREN.

<http://www.cren-poitou-charentes.org/sites-conservatoire/fiches-sites/les-carrieres-de-touverac-charente>

Prévoir chaussures de marche et vêtements adaptés (météo). Durée : 2 h

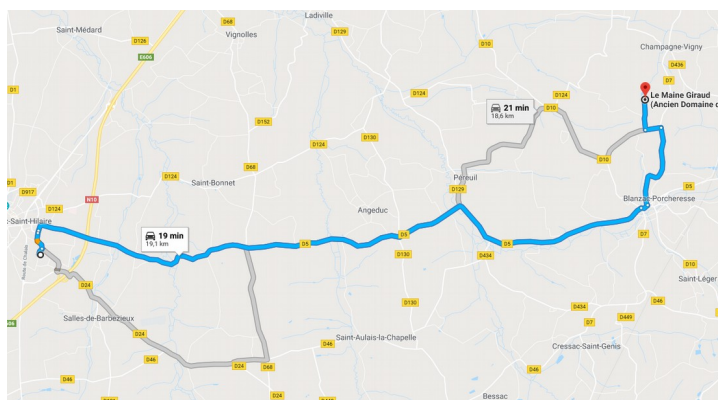


Co-voiturage sur la journée

Le midi : Retour pour déjeuner avec les boulistes autour d'un barbecue préparé par les bénévoles de l'ASCE 16.

L'Après-midi : départ pour le **Logis du Maine Giraud**, ancienne propriété d'Alfred de Vigny, classé depuis 1967 à l'inventaire complémentaire des Monuments Historiques, le Logis est un havre de paix. www.mainegiraud.com

Sur place, visite du musée, de l'exploitation et dégustation des produits du cru. Dans la grande salle, une exposition de dessins « Architectures imaginaires » de Silvio Pianezzola. www.silvio.dessins.free.fr - Durée de la visite environ 2h. Retour à Barbezieux vers 18 h.



Soirée de Samedi : Ambiance Créole



Repas créole et soirée dansante

Apéritif - entrée

1 verre de punch exotique + entrée + pain
1 samoussas bœuf combavas
1 salade exotique

Plat

Massalé de poulet et son riz créole

Ou

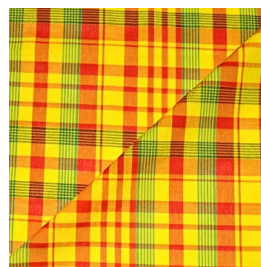
Rougail saucisse et son riz zambrocal (riz curcuma
aux haricots rouges)

Eau - Vin

Dessert

Tarte exotique

Café ou...



Les activités du dimanche matin

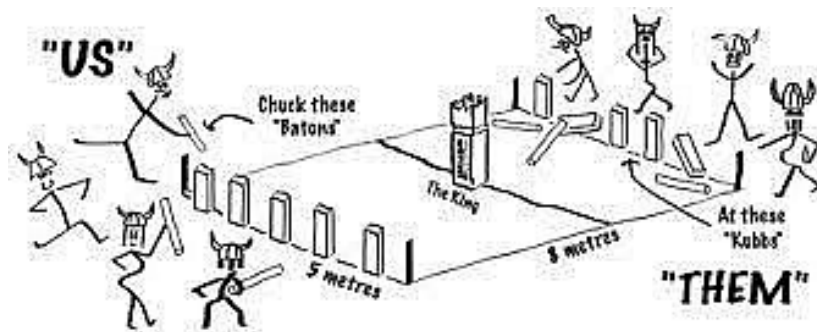
Sous réserve du nombre de personnes

Pétanque à la mêlée pour ceux qui le souhaitent

Animation jeux

Venez découvrir d'autres façons de jouer,
d'autres histoires, d'autres jeux...

Le KUBB, La BOCCE etc...



PROGRAMME

Samedi 22 juin

8h30 : accueil des participants

9h00 : début du challenge régional

départ des accompagnateurs

12h00 : arrêt des parties

Barbecue préparé avec soin par les bénévoles de l'ASCE16

14h00 : reprise des parties

et départ de la 2eme sortie accompagnateurs

Début de l'ambiance créole avec démonstration et vente de glaces artisanales antillaises, tournées à la manivelle dans un tonneau.

Buvette sur place toute la journée

18h00 : remise des récompenses

18h30 : accueil à l'hôtel et répartition des chambres pour ceux qui le souhaitent

19h30 : Soirée Créole, fête de la musique à la Salle des Alambics

.....jusqu'au bout de la nuit

Dimanche 23 juin

9h30 : Pétanque à la mêlée et/ou autres jeux/animations

11h30 : apéritif et distribution des paniers repas

RÈGLEMENT

1) Organisation :

Article 1er : Date et lieu

Le présent règlement complète le règlement de la FNASCE Placé sous l'égide de l'URASCE du Limousin/Poitou Charentes, le challenge régional de pétanque se déroulera en doublette (3 boules par participant) **le Samedi 22 juin 2019** à Barbezieux.

L'organisation est confiée à l'ASCE 16.

Article 2 : Participants

Le challenge régional est ouvert :

aux adhérents et ayants-droit (conjoint et enfants de – 25 ans) des ASCE affiliées à la FNASCE

aux autres administrations (Préfecture, Impôts, DDCSPP etc...)

Article 3 : Inscription

les fiches d'inscription doivent être remontées à votre asce, centralisées et devront être retournées avant le **31 mai 2019** à :

Joel Robin – VP Sport

ASCE 16 – DDT de la Charente

43 rue Duroselle – 16000 Angoulême

Article 4 : Tirage au sort des rencontres

Les poules seront déterminées par tirage au sort et en fonction du nombre d'équipe engagées.

Les tirages sont confiés au représentant de l'ASCE organisatrice, qui ne pourra en donner communication qu'une demi-heure avant le début de la compétition.

On veillera cependant dans la mesure du possible à ce que deux doublettes d'un même département ne soient pas opposées pendant les phases qualificatives.

Article 5 : Commission d'organisation

Est mise en place, durant toute la durée du challenge, une commission d'organisation, ayant pour mission de régler les problèmes susceptibles de se poser dans le cadre du déroulement des épreuves.

Article 6 : Déroulement des épreuves :

Le challenge comporte trois séries de concours :

- le concours A, Principal,
- le concours B, Complémentaire
- le concours C, dit « Consolante »

Si le nombre d'inscrits le permet, l'ASCE se réserve le droit de dissocier le tournoi avec un concours masculin et un concours féminin.

Le concours complémentaire :

A l'issue des poules du concours principal, sera mis en place pour les concurrents éliminés un concours complémentaire.

Le concours dit « consolante » :

Tous les éliminés des différentes compétitions pourront se retrouver dans un dernier concours, dit « Consolante ».

La première phase du concours principal sera organisée par poule.

Les 2 meilleures équipes de chaque poule seront qualifiées pour la suite du concours principal, qui se jouera par élimination directe.

Les 2 équipes perdantes, seront inscrites d'office pour le concours complémentaire disputé aussi par élimination directes.

Le concours dit « consolante » se déroulera suivant le principe de l'élimination directe.

Les parties de l'ensemble des poules se dérouleront en 13 points.

Article 7 : référence à une réglementation générales

Les rencontres se dérouleront suivant les règlements en vigueur de la Fédération Française de Pétanque, règlement complété par le règlement général de la FNASCE

Article 8 : Réclamations

Les réclamations concernant la composition d'une équipe et la qualification d'un ou plusieurs de ses joueurs devront obligatoirement être formulées par écrit et déposées auprès de la commission d'organisation avant le début de la rencontre.

Pour les autres réclamations concernant des litiges survenus pendant le déroulement d'une partie, elles devront être également formulées par écrit et déposées auprès de la commission d'organisation immédiatement après la fin de la rencontre concernée.

Les litiges seront examinés et tranchés par la commission d'organisation.

Article 9 : Obligations des participants

Les participants et accompagnateurs ont une tenue correcte en tous lieux et en toutes circonstances (épreuves, repas, allocutions, distributions des récompenses, etc) pendant toute la durée de la manifestation. En cas de détérioration de matériels, les frais sont à la charge des auteurs ou de l'association qu'ils représentent.

CLASSEMENT

Article 10 : Classement des équipes

Un classement individuel sera établi dans chacun des trois concours : Principal, Complémentaire et « Consolante ». Si un seul tournoi est réalisé, la première équipe féminine sera récompensée.

Un classement par ASCE sera établi pour l'attribution du challenge régional par équipe. Les équipes d'une ASCE les mieux classées, dans le concours principal, masculin et/ou féminin se verront attribuer le challenge.

SANCTIONS

Article 11 : Pénalités et sanctions

Pour les cas de discipline sportive qu'elle aurait à examiner, la commission d'organisation pourra sanctionner d'une pénalité (retrait de points) une équipe dont le comportement anti-sportif le nécessiterait.

En cas d'incidents graves, la commission d'organisation pourra exclure du tournoi le joueur fautif ou l'équipe fautive.

Les décisions de la commission d'organisation sont sans appel.

Enfin, les sanctions immédiates prises par la commission d'organisation ne préjugent pas des sanctions qui pourraient être prises ultérieurement par l'URASCE.

ASSURANCES

Article 12 : Couvertures des risques

L'ASCE 16 devra être titulaire d'un contrat « responsabilité civile » couvrant tout sinistre pouvant survenir à l'occasion de la manifestation.

Tous les participants au challenge devront, en outre, être titulaires d'une assurance en responsabilité civile et en individuelle accident.

L'ASCE 16 et la L'URASCE déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte d'objets personnels dus, notamment à la négligence des participants.

Tout sinistre, susceptible d'engager la responsabilité de l'ASCE 16, devra faire l'objet, de la part de la (ou des) victime(s) ou à défaut de son ASCE, et avant le départ de celle-ci du lieu du challenge, d'une déclaration ou d'une réserve écrite auprès des responsables de la dite

ASCE 16. Toute déclaration de sinistre devra être obligatoirement remplie par la victime, signée du président de son asce et apposée du cachet de l'ASCE.

DIVERS

Article 13 : Acceptation du règlement

Par fait de son inscription, toute personne participant au challenge adhère sans restriction au présent règlement, et déclare en accepter toutes les dispositions, ainsi que les décisions des organisateurs pour les cas qui n'y seraient pas mentionnées.

Article 14 : Cas de force majeure

En cas de force majeure, l'ASCE 16 se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement, ou d'annuler la manifestation.

Le Président de l'URASCE
Limousin/Poitou-Charentes

Frédéric EDELY

Le Président de l'ASCE 16

Alain MORISSON

L'INSCRIPTION

Tarifs :

Challenge Adulte : 12 €

Sortie accompagnateur : 12 €

Enfants de - 12 ans (joueur ou accompagnateur) : 6€

Soirée Créole : 20 €

Week-end complet : 70 €

Week-end Régional Pétanque	ASCE :		
	Tarif	Nbr de pers	Total
Samedi : Inscription au Challenge	12,00 € 6,00 €		
Samedi : Sortie accompagnateur Matin Visite des Etangs Bleus de Touverac Ap-m Visite du Maine Giraud	12,00 € ou 6,00 €		
Samedi soir : Soirée Créole (repas et animation)	20,00 €		
Week-end Complet Inscription au Challenge ou sortie ac- compagnateur + soirée créole + nuit + activité et panier repas du dimanche	70,00 €		

*Comme un Week-end à la carte, tous les choix sont possibles :
Inscription au Challenge ou à la sortie accompagnateur, inscription au chal-
lenge et à la soirée, inscription à la soirée seule ou week-end complet*

Les ASCE doivent retourner leurs fiches d'inscriptions accompagnées d'un chèque global à l'ordre de l'ASCE 16 avant **le 31 mai 2019**.

Renseignements auprès de Joel Robin - VP sport - ASCE 16 au 05 17 17 38 58



ASCE 16
couleur passion



A bientôt



.... au pays des cagouilles

